



Dossier d'inscription
MARCHÉ DE NOEL
SAMEDI 6 DECEMBRE 2025

Si vous êtes un professionnel :

Nom de la société.....

Ou association :

Pour tous :

NOM Prénom

Adresse complète.....

Code postal Ville

Téléphone Email

Nature des articles en vente (joindre photos ou lien vers un site)

.....
.....
.....

Infos obligatoires destinées à la préfecture :

Si professionnel : n° d'immatriculation au RCS/KBis*.....

Pour tous :

N° Pièce d'identité ou Passeport*.....

N° assurance prof. ou civile

Les inscriptions accompagnées des pièces justificatives doivent nous parvenir au plus tard le

1^{er} décembre.

L'emplacement est gratuit.

Néanmoins, il vous est proposé de participer à la tombola des créateurs, via un objet de votre choix qui fera partie des lots.

→ Je souhaite remettre un lot pour la tombola oui / non



REGLEMENT

La mairie de Montlaur est l'organisatrice du marché de Noël du **6 décembre 2025 de 10 h 00 à 18h00 dans les locaux de l'école (réfectoire)**. L'accueil des exposants se fera à partir de 8h30.

Article 1 - admission :

Sont acceptés les artisans créateurs, les producteurs, les associations.

Les revendeurs ne sont pas autorisés.

La mairie se réserve le droit de refuser l'inscription d'un artisan, d'un créateur ou d'un producteur dont l'activité est déjà représentée sur le marché.

Veuillez respecter les horaires d'installation, car aucune installation ou emballage ne sera permis en cours de marché.

Le placement se fera sur plan et votre place vous sera communiquée à votre arrivée.

Il est interdit de modifier la disposition des emplacements sans autorisation.

Article 2 - exposition :

Les objets demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires. La mairie ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Tous les stands alimentaires doivent répondre aux normes en vigueur, de qualité, de présentation, de respect de la chaîne du froid et de la légalité de la vente au détail (à charge de l'exposant).

L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité

La mairie se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

L'affichage des prix est obligatoire.

Les produits présentés doivent impérativement correspondre aux produits annoncés à l'inscription.

Il est demandé de participer à la mise en valeur des stands par des éléments de décoration, en respectant le thème de Noël.

Il est demandé à chaque exposant de laisser l'emplacement propre comme à son arrivée.

Article 3 - participation :

L'emplacement est gratuit ; en cas d'impossibilité, l'exposant devra en avvertir la mairie afin de permettre à un autre demandeur de bénéficier de la place.



Article 4 - exclusion :

La présence à cette manifestation implique l'acceptation du présent règlement et l'application des règles sanitaires en vigueur. Toute personne ne respectant pas ces réglementations sera priée de quitter les lieux.

La mairie se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer.
Seule cette fiche accompagnée des photocopies des pièces justificatives demandées sera prise en compte,**

Fait à, le

Signature :

Pièces à fournir :

- ☐ Fiche d'inscription et règlement complétés et signés
- ☐ Photocopie R/V de la pièce d'identité
- ☐ Attestation de responsabilité civile/assurance
- ☐ Pour les professionnels : extrait Kbis



Matériel sur place-Infos pratiques

Faites-nous part de vos besoins quant à votre installation :
(Barrez les mentions inutiles)

Emplacement :	extérieur (sous préaux ou avec votre propre matériel)	intérieur	
Nombre de tables (2 mètres environ) :	1 table	2 tables	aucune
Si aucune : taille de l'emplacement	2 mètres	4 mètres	
Nombre de chaises souhaitées :			
Je souhaite une grille d'expo (dans la limite des stocks)	oui	non	
Accès à une prise électrique	oui	non	

Commentaires (autre besoin, être à côté d'un autre exposant...) :

Nous vous attendons samedi 6 décembre 2025 à partir de 8 h30.

Pensez à décorer votre table et votre emplacement.

Bonne préparation !

Contact
associations@mairiemontlaur31.fr
06.41.54.73.84